

Guide de discussion pour l'intégration de l'EAH et des questions climatiques et la préparation des aperçus de la situation dans les pays

Le présent Guide de discussion est destiné à servir d'outil aux partenaires de SWA pour approfondir les analyses, mener un dialogue transparent et impliquer les décideurs, y compris les responsables politiques sur les questions communes en matière d'EAH et d'action climatique. Ces discussions pourront déboucher sur la rédaction d'aperçus de la situation dans les pays, qui contribueront au dialogue politique lié à la COP26 et au-delà¹. Puisque l'action climatique est un sujet prioritaire pour SWA en 2021 et après, les partenaires de SWA sont encouragés à s'engager auprès de leurs homologues dans l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH), ainsi que de ceux du secteur du climat, pour cartographier les croisements entre l'EAH et l'action climatique dans leurs contextes nationaux. Au travers de discussions multipartites, les partenaires de SWA ont un rôle à jouer pour faciliter l'identification stratégique des actions en matière de climat et d'EAH, et ils devront porter une attention particulière aux :

- (1) Parties prenantes ;
- (2) Politiques en matière de climat et d'EAH ;
- (3) Risques climatiques pour l'EAH ;
- (4) Éventuelles solutions EAH résilientes aux changements climatiques ;
- (5) Financement des réponses EAH résilientes aux changements climatiques.

Ces discussions, qui ont peut-être déjà commencé dans votre pays, sont essentielles pour nouer des alliances entre les communautés de l'EAH et de l'action climatique ainsi que pour identifier des points d'entrée éventuels pour une action conjointe à l'avenir. Dans le cadre de ce processus, le mécanisme de redevabilité mutuelle de SWA peut servir de vecteur pour faire coïncider les stratégies climatiques, les priorités en matière d'adaptation de l'EAH et d'atténuation et les financements. Pour cela, des engagements liés au climat peuvent être formulés dans le mécanisme de redevabilité mutuelle et faire l'objet d'un suivi et d'un examen périodique.

Étant donné que de nombreux États parties à la CCNUCC travaillent activement sur la mise à jour/révision de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) et de leurs plans nationaux d'adaptation (PNA), les gouvernements et leurs partenaires sont encouragés à intégrer l'EAH lors de la rédaction des PNA, à inclure un ou deux engagements en matière d'EAH à leurs CDN et à également les inclure dans les plans EAH nationaux ainsi que dans les engagements formulés dans le cadre du mécanisme de redevabilité mutuelle. Cela constituera une réussite remarquable pour l'action climatique, pour le secteur de l'eau et de l'assainissement, ainsi que pour SWA.

Les changements climatiques sont une crise continue qui aggrave les contraintes sur la disponibilité des ressources. À long terme, pour préparer l'avenir, nous devons mettre l'accent sur l'action climatique aux côtés de la récupération économique et sanitaire après la COVID-19. Ce travail pourrait être mis en valeur lors de différents événements mondiaux en 2021, y compris la Semaine mondiale de l'eau, une réunion de haut niveau spécialement organisée par SWA au sujet du climat et de l'EAH, la COP26, puis, dans un deuxième temps, à l'occasion du Forum mondial de l'eau et de la Réunion des ministres du secteur (RMS). Par ailleurs, la RMF 2023 pourra permettre d'aborder ces engagements, afin d'avoir un effet sur les maigres ressources disponibles pour l'adaptation aux changements climatiques dans un secteur EAH déjà sous-doté. En 2020, la précédente RMF était axée sur les retombées de la COVID-19 sur l'eau,

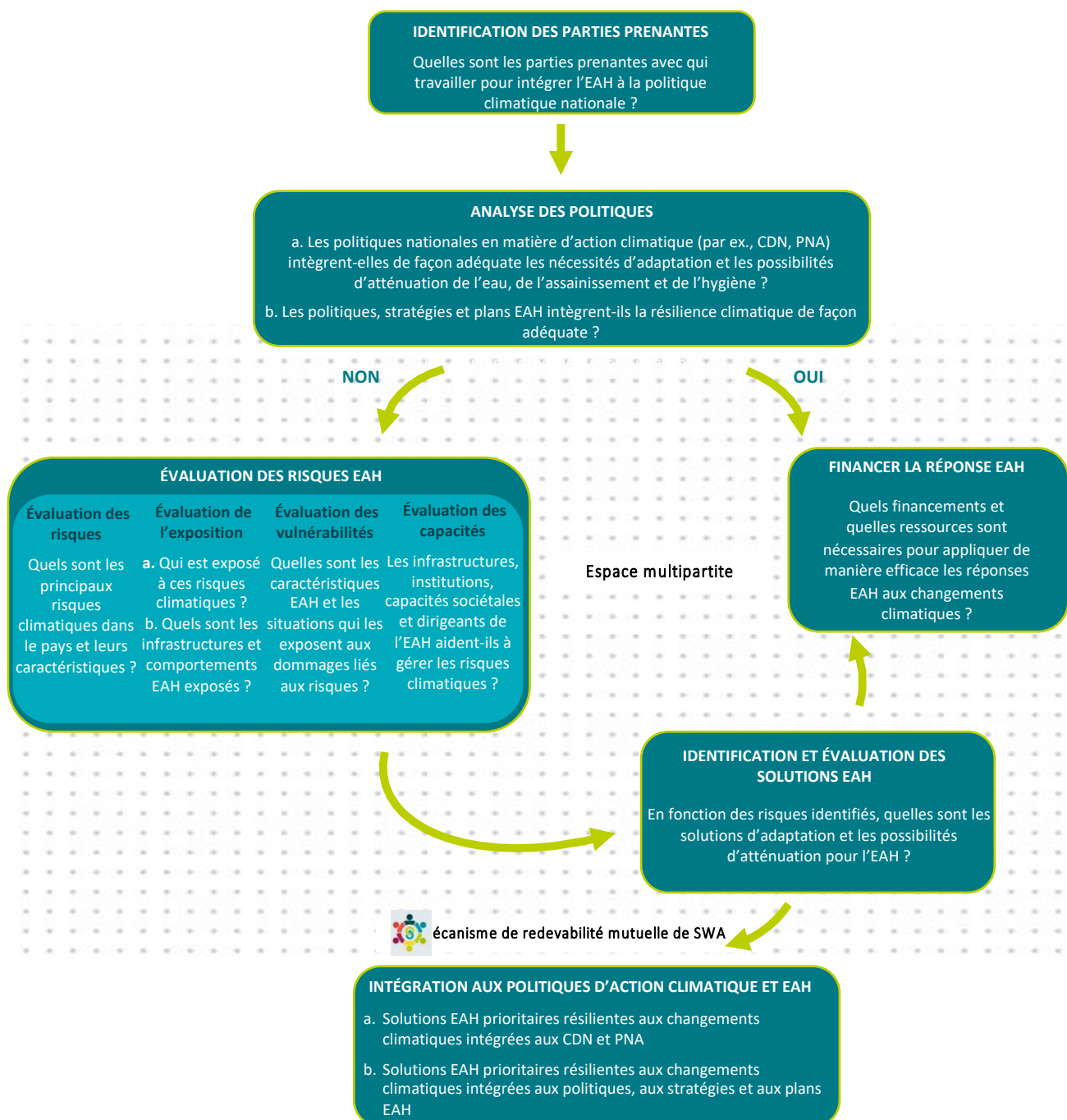
¹ ukcop26.org

l'assainissement, l'hygiène, la santé et l'économie. Même si des exemples d'effets du financement de l'action climatique sur l'EAH ont été abordés, ce n'était pas le sujet principal des réunions.

Il est possible de résumer les résultats des discussions dans un aperçu de la situation dans le pays. Ce document pourra servir de base afin d'identifier les domaines prioritaires pour mener des efforts conjoints supplémentaires en matière d'EAH et de climat au niveau national ; préparer la participation à des processus mondiaux, tels que les réunions de haut niveau de SWA et la COP26 ; et soutenir les efforts destinés à accéder au financement de l'action climatique. Vous trouverez en annexe du présent Guide un modèle d'aperçu de la situation dans le pays.

L'organigramme ci-dessous présente un processus national indicatif pour intégrer l'EAH et l'action climatique et pour rédiger des aperçus de la situation dans les pays.

ORGANIGRAMME INDICATIF POUR L'INTÉGRATION DE L'EAH ET DE L'ACTION CLIMATIQUE DANS LE PAYS & L'ÉLABORATION DES APERÇUS DE LA SITUATION DANS LES PAYS



1. IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

La réunion des principales parties prenantes constitue une première étape clé pour associer les actions menées afin de lutter contre les changements climatiques et de garantir l'accès universel à l'EAH. Les discussions collectives donnent l'occasion d'identifier et de construire une **liste de partenaires et de parties prenantes** auprès desquels le secteur EAH doit s'engager afin d'influencer les processus nationaux de planification de l'action climatique et qu'il doit inviter à prendre part aux processus de planification de l'EAH. Cette liste comprendra probablement les ministères de l'environnement ou les services consacrés aux changements climatiques, étant donné qu'ils sont généralement responsables de la définition de stratégies climatiques qui doivent inclure l'EAH. Dans de nombreux cas, des organismes de l'ONU (par ex., PNUD, PNUE) soutiennent ces ministères dans la mise en œuvre de processus clés de planification de l'action climatique, comme la mise à jour et la révision des [contributions déterminées au niveau national \(CDN\)](#), et la rédaction des [plans nationaux d'adaptation \(PNA\)](#).

Il est possible d'identifier des parties prenantes à différents niveaux (national, infranational, local) et dans différentes institutions (gouvernement, secteur privé, université, autorités de réglementation et entreprises de services publics, organisations non gouvernementales, société civile) ainsi que dans les communautés et parmi les particuliers. Chacune a un rôle précis pour renforcer la résilience aux changements climatiques.

Tableau 1. Principales parties prenantes de l'action climatique auprès desquelles s'engager

Processus/Groupe catégoriel	Parties prenantes	Raisons de l'engagement auprès des parties prenantes
Facilitation des mises à jour et révisions des CDN		
Facilitation de la rédaction et/ou de la mise en œuvre des PNA		
Définition/Rédaction des stratégies nationales et infranationales relatives aux changements climatiques		
Intégration de la résilience climatique à la Gestion des ressources en eau (gestion des sécheresses et inondations) et Autorités des bassins versants		
Prévention et gestion des risques de catastrophe, y compris la gestion des systèmes d'alerte précoce		
Universités/Institutions qui travaillent sur la recherche,		

les observations, le réajustement des projections et le renforcement des capacités en matière de changements climatiques		
Organisations de la société civile qui fournissent des informations sur la planification de l'action climatique		
Secteur privé		
Organismes de développement extérieurs, y compris des organismes de l'ONU et des institutions financières		
Autorités de réglementation et fournisseurs de services/entreprises de services publics		

2. ANALYSE DES POLITIQUES EN MATIÈRE DE CLIMAT ET D'EAH

L'examen des politiques et des stratégies en matière de climat et d'EAH constitue une autre étape clé pour mieux comprendre les possibilités d'intégration plus complète entre ces deux programmes. Il faudra pour cela étudier les politiques liées aux changements climatiques, tant sur le plan de l'adaptation que de l'atténuation, afin d'évaluer le niveau d'intégration de l'EAH et, à l'inverse, examiner les politiques consacrées à l'EAH pour mesurer l'inclusion des effets des mesures relatives aux changements climatiques et à l'action climatique.

2.1 Évaluer l'intégration de l'EAH aux politiques nationales d'action climatique

Les questions suivantes peuvent contribuer à l'évaluation :

a. Contributions déterminées au niveau national (CDN) :

- Le pays est-il un État partie à l'Accord de Paris ? Si oui, quand le pays a-t-il formulé ses premières CDN ?
- Le pays travaille-t-il sur la première mise à jour/révision des CDN ? Quand la mise à jour/révision doit-elle être prête/quand a-t-elle été soumise ?
- Comment l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène sont-ils reflétés dans les CDN ?
- Le secteur EAH sait-il clairement comment faire en sorte que ses priorités en matière d'adaptation et les possibilités d'atténuation des problèmes soient incluses dans la mise à jour/révision des CDN ?

b. Plans nationaux d'adaptation (PNA)

- Le pays a-t-il achevé la rédaction de son PNA ou est-il encore en train de le préparer ?
- Quels sont les calendriers pour la rédaction et la soumission du PNA et quelles sont les principales étapes ?
- Comment les besoins d'adaptation des services EAH sont-ils reflétés dans le PNA ?
- Le secteur EAH est-il invité à participer aux discussions/consultations en vue de la rédaction du PNA, et les moyens dont il dispose pour apporter sa contribution sont-ils clairs ?

Il est important pour la révision de préciser si la réponse aux changements climatiques du secteur EAH au niveau national couvre les personnes les plus vulnérables et non desservies, y compris celles qui vivent dans des implantations sauvages.

Remarque : Toutes les CDN soumises par les pays à la CCNUCC sont disponibles [ICI](#) et les PNA déjà soumis par les pays à la CCNUCC sont disponibles [ICI](#)

La question générale à laquelle vous devez répondre est la suivante : les politiques nationales en matière d'action climatique (par ex., CDN, PNA) intègrent-elles de façon adéquate les nécessités d'adaptation et les possibilités d'atténuation des problèmes concernant l'eau, l'assainissement et l'hygiène ?

Le Tableau 2 vous aidera au sujet des conclusions de l'évaluation. Si vous estimez que les éléments EAH ne sont pas correctement intégrés aux CDN ou PNA, vous pouvez également inclure vos commentaires dans le tableau.

Tableau 2. Priorités EAH dans le cadre des CDN et des PNA

Élément de l'EAH	Engagements des CDN liés à l'EAH	Priorités du PNA liées à l'EAH
Eau potable		
Assainissement		
Hygiène		

2.2 Évaluer l'intégration de l'action climatique dans les politiques et la planification stratégique du secteur EAH

Les questions suivantes peuvent vous aider dans l'évaluation :

Réponse aux changements climatiques de l'EAH au niveau national :

- Qu'a fait votre pays sur le plan de l'EAH en réponse aux changements climatiques ?
- Quelles sont les lacunes de la réponse ?
- Les risques, l'exposition, les facteurs de vulnérabilité et les capacités du pays en lien avec la réponse ont-ils été évalués dans le secteur EAH ?
- Des évaluations des risques climatiques ont-elles été effectuées en mettant l'accent sur le secteur EAH, ou, si des évaluations des risques ont été menées de façon plus générale, le secteur EAH a-t-il intégré ces informations dans ses politiques et sa planification ?
- Les principaux besoins en matière d'adaptation de l'EAH dans le pays sont-ils clairs ?
- Les principales possibilités d'atténuation liées au secteur EAH sont-elles claires ?

Identifiez l'ensemble des possibilités existantes au niveau national, dont peut se servir le secteur EAH. La rédaction et la révision des politiques, des stratégies et des planifications du secteur EAH constituent un formidable point d'entrée pour veiller à la bonne intégration de la résilience climatique.

Exemples de possibilités nationales pour intégrer l'action climatique aux politiques et à la planification stratégique du secteur EAH

- Clean Green Pakistan - sous la direction du Premier ministre.
- Programmes nationaux One WASH en Éthiopie et Érythrée, qui cherchent à favoriser l'EAH et la gestion des ressources et à faire le lien entre ces deux domaines. Le Gouvernement de l'Érythrée a élaboré une stratégie et un plan d'investissement One WASH (2019-2030) qui tiennent compte des risques climatiques.

Si le secteur EAH a déjà intégré la résilience climatique aux politiques et stratégies EAH, et identifié les principales priorités en matière d'adaptation ainsi que les principales possibilités d'atténuation, veuillez les indiquer dans le tableau ci-dessous. Si vous estimez que la résilience climatique n'est pas correctement intégrée aux politiques et stratégies EAH, vous pouvez également inclure vos commentaires dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3. Priorités en matière d'adaptation et possibilités d'atténuation liées au secteur EAH

Élément de l'EAH	Priorités en matière d'adaptation	Possibilités d'atténuation
Eau potable		
Assainissement		
Hygiène		

3. RISQUES CLIMATIQUES POUR L'EAH

Dans bien des cas, le secteur EAH n'a pas été en mesure de progresser sur les points soulignés dans la section 2 ci-dessus en raison de l'absence d'approches participatives qui facilitent la discussion sur les effets des changements climatiques sur le secteur EAH. Ces discussions sont pourtant essentielles afin d'identifier les besoins les plus urgents en matière d'adaptation ainsi que les possibilités d'atténuation. Les plateformes multipartites qui existent au niveau national pourraient servir d'espace pour ces échanges. Par exemple, la facilitation d'une Analyse des risques EAH consultative (qui implique les parties prenantes de l'action climatique et de l'EAH) pourrait permettre d'associer les programmes d'action climatique et d'EAH. Le secteur EAH dispose d'outils pour faciliter ces processus consultatifs d'identification des risques. Exemples qui figurent dans le Portail d'outils de SWA :

- [Évaluations des risques pour l'EAH \(Partenariat mondial de l'eau-UNICEF\)](#)
- [Outil d'analyse des goulets d'étranglement EAH \(UNICEF, SIWI\)](#) (La description qui figure sur ce lien concerne le processus WASH BAT général. Toutefois, une version du WASH BAT qui tient compte des risques climatiques avait été testée dans plusieurs pays en janvier 2021. Le SIWI et l'UNICEF peuvent fournir des informations supplémentaires sur la réalisation d'un WASH BAT tenant compte des risques)

- [Outil d'amélioration de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans les établissements de santé \(WASH FIT\) \(OMS, UNICEF\)](#)

Les progrès dans l'identification des risques pour le secteur EAH (par exemple, grâce à l'application des méthodologies suggérées ci-dessus ou d'autres déjà utilisées par des partenaires dans les pays) devraient inclure les étapes suivantes.

3.1 Évaluation des risques climatiques

Vous devrez identifier les principaux risques climatiques (par exemple, sécheresse, inondation, élévation du niveau de la mer, etc.) auxquels le pays est exposé et leurs effets sur les politiques nationales.

Dans votre aperçu de la situation dans le pays, vous pouvez inclure des déclarations générales sur la réponse menée au niveau national et le niveau de préparation dans le pays (au-delà de l'EAH). Vous pouvez compléter ces éléments en remplissant rapidement le tableau ci-dessous avec les 2-3 principaux risques climatiques dans le pays :

Tableau 4. Risques climatiques dans le pays

Caractéristique	Risque 1 [...]	Risque 2 [...]
Fréquence		
Durée		
Intensité		
Portée géographique		
Période de l'année		

3.2 Exposition du secteur EAH aux risques climatiques

Plongez précisément au cœur du lien entre risques climatiques et eau potable, assainissement et hygiène en expliquant **qui** est exposé (tout groupe de population selon l'âge, le genre, la richesse, l'ethnicité, le statut, etc.), et **ce qui** est exposé (infrastructures spécifiques d'approvisionnement en eau et d'assainissement, comportements, ressources en eau dans le pays, etc.).

3.3 Évaluations des vulnérabilités et des capacités de l'EAH en matière de climat

Les outils décrits ci-dessus sont destinés à aider le secteur EAH à faciliter des évaluations consultatives des vulnérabilités et des capacités. Par exemple, l'outil [Évaluations des risques pour l'EAH \(Partenariat mondial de l'eau-UNICEF\)](#) comporte des questions générales prédéfinies pour contribuer à de telles évaluations (Voir les pages 26 à 44). Ces questions sont réunies dans six composantes différentes :



Figure 1. Composantes des vulnérabilités et des capacités de l’EAH en matière de climat

Si vous menez à bien ces deux évaluations différentes, vous serez en mesure d’identifier, pour le secteur EAH, les problèmes de vulnérabilité et les manques de capacités à résoudre.

Tableau 5. Points principaux en matière de vulnérabilité et de capacité du secteur EAH

Composante	Principaux problèmes de vulnérabilité identifiés	Principaux manques de capacités identifiés
Sociale		
Financière		
Physique		
Environnementale		
Humaine		
Politique (et institutionnelle)		

Vous ne devez pas oublier que pour réduire le risque climatique, vous devez chercher à réduire la vulnérabilité et à augmenter les capacités. Ainsi, l’identification de solutions dans la section suivante doit inclure des activités destinées à répondre aux points qui figurent dans le Tableau 5 ci-dessus.

4. SOLUTIONS EAH RÉSILIENTES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les outils décrits précédemment proposent des processus participatifs qui contribuent à identifier des options EAH résilientes aux changements climatiques pour répondre aux risques identifiés. En outre, un cadre de résultats général susceptible « d’inspirer » les pays au sujet de potentielles options EAH résilientes aux changements climatiques est proposé :

- Cadre de résultats général simplifié pour la résilience aux changements climatiques du secteur EAH (page 10 [anglais](#), [espagnol](#), [français](#), [portugais](#))
- [Relier les risques aux interventions : options pour un secteur EAH résilient au changement climatique](#) - également disponible en [espagnol](#) et en [anglais](#)

Remarque : les partenaires aux niveaux mondial et national pourront apporter leur contribution à l’aide d’autres outils et ressources.

5. FINANCER LA RÉPONSE EAH

Le faible niveau de financement mondial de l'action climatique destiné à assurer un accès de base à l'eau, l'assainissement et l'hygiène est un indicateur préoccupant. On estime en effet qu'il représente seulement un dixième des financements climatiques pour des projets liés à l'eau, soit 0,3 % du total des financements de l'action climatique mondiaux.

Parallèlement, on estime que la hausse des coûts pour garantir que les nouveaux actifs d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont résilients aux changements climatiques est de 0,9 milliard à 2,3 milliards de dollars des États-Unis. Bien qu'ils soient significatifs, ces investissements représentent environ 1 % des besoins d'investissement de base en infrastructure et ils permettraient de réduire de 50 % le risque de dommages pour les nouvelles infrastructures. Les bénéfices potentiels pour la santé et le développement socioéconomique de l'intégration de la résilience à l'EAH sont donc considérables.

Il est donc essentiel de veiller au financement adéquat de l'EAH comme de l'action climatique. Les discussions sur l'action climatique et l'EAH permettront de comprendre l'état des financements et d'identifier les domaines où des efforts supplémentaires sont nécessaires.

Financer les réponses EAH :

- Quels financements et quelles ressources sont nécessaires pour appliquer de manière efficace les solutions résilientes aux changements climatiques convenues ?
- Quelles ressources supplémentaires (en lien avec l'action climatique) doivent être mobilisées ?
- Le secteur EAH dans le pays a-t-il bénéficié de programmes de financement de l'action climatique (par exemple, bilatéraux ; multilatéraux comme le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds pour l'adaptation ; philanthropiques ; du secteur privé ; etc.) ?
- D'autres secteurs, comme l'agriculture, le tourisme et/ou les ressources en eau ont-ils accès à ces fonds ?
- Le secteur EAH peut-il utiliser des ressources supplémentaires de façon efficace et transparente et pour les objectifs souhaités ?
- La complémentarité peut-elle faire l'objet de discussions pour la définition de propositions conjointes (par exemple, eau potable, réutilisation des eaux usées et agriculture) ?

ANNEXE 1 : MODÈLE PROPOSÉ POUR LES APERÇUS DE LA SITUATION DANS LES PAYS

Le processus décrit dans le présent Guide de discussion devra être résumé dans un aperçu de la situation dans le pays. L'élaboration de ces aperçus sera dirigée par les coordonnateurs nationaux des gouvernements de SWA et ils seront destinés à être utilisés par les décideurs politiques. C'est pourquoi l'aperçu en lui-même doit être bref et comporter des messages courts et des recommandations d'actions.

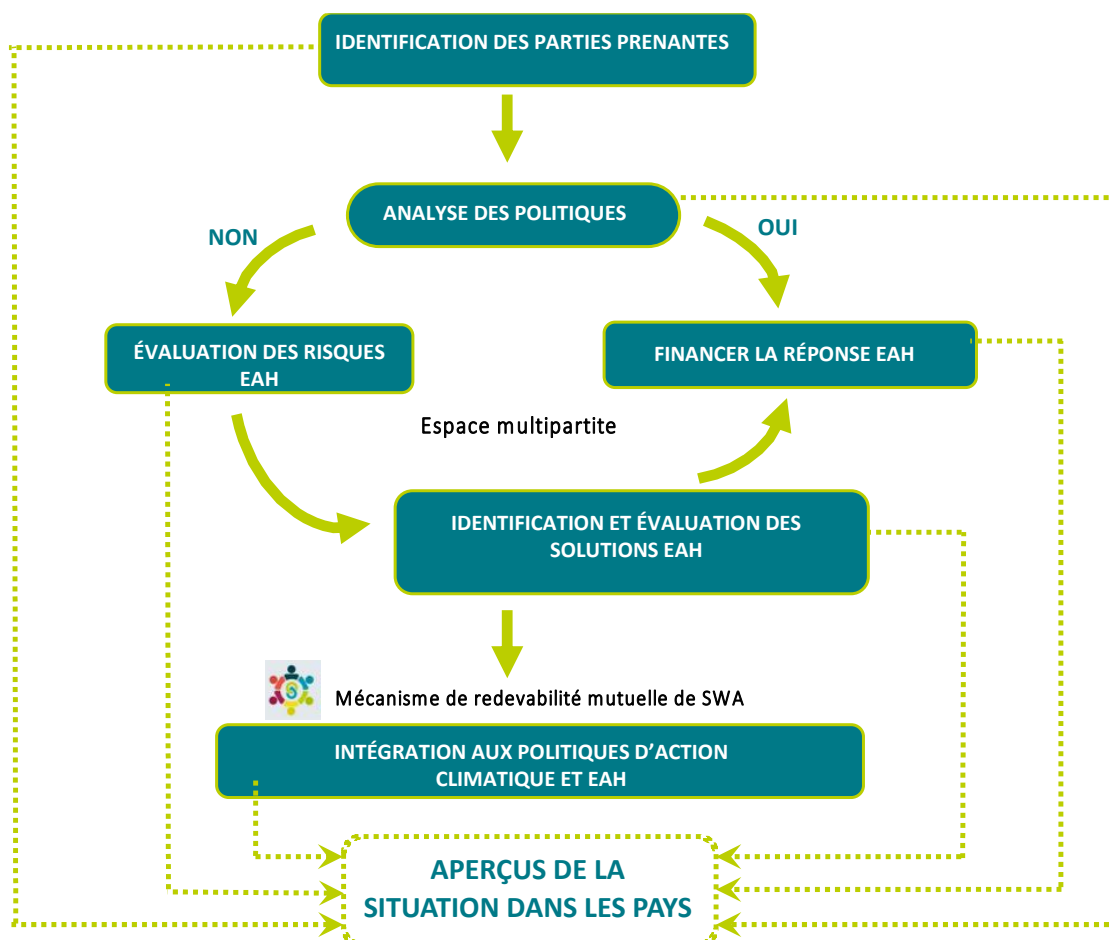


Figure A1. Informations utilisées pour l'élaboration des aperçus de la situation dans les pays

Vous trouverez ci-après une proposition de modèle pour l'élaboration des aperçus de la situation dans les pays.

APERÇU DE LA SITUATION DANS LE PAYS : EAH ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES – [Nom du pays]

1. PARTIES PRENANTES

[1 page maximum]

- Résumé des partenaires et des parties prenantes auprès desquels le secteur EAH doit s'engager afin d'influencer les processus nationaux de planification de l'action climatique et qu'il doit inviter à prendre part aux processus de planification de l'EAH, à l'aide du Tableau 1.
- Résumé des interactions avec ces parties prenantes dans le cadre du processus d'engagement au niveau national.

2. ANALYSE DES POLITIQUES EN MATIÈRE DE CLIMAT ET D'EAH

[1,5 page maximum]

- Résumé des priorités EAH dans le cadre des CDN et des PNA, à l'aide du Tableau 2. Si vous estimez que les éléments EAH ne sont pas correctement intégrés aux CDN ou PNA, vous pouvez également inclure vos commentaires dans le tableau.
- Résumé des priorités en matière d'adaptation et possibilités d'atténuation liées au secteur EAH qui figurent dans les politiques, les stratégies et les plans EAH, à l'aide du Tableau 3.
- Évaluation des deux points précédents en soulignant les actions nécessaires pour intégrer les politiques.

Remarque : en fonction du résultat de l'analyse ci-dessus, vous devrez peut-être intégrer l'ensemble des sections ci-dessous ou en supprimer certaines. (Comme indiqué dans l'organigramme de la Note d'orientation et dans la présente Annexe).

3. RISQUES CLIMATIQUES POUR L'EAH

[2 pages maximum]

- Résumé du processus en place pour mener une évaluation des risques EAH.
- Résumé des risques climatiques dans le pays, à l'aide du Tableau 4.
- Résumé descriptif de l'exposition de l'EAH aux risques identifiés.
- Résumé des facteurs de vulnérabilité et des manques de capacités de l'EAH, à l'aide du Tableau 5.

4. ÉVENTUELLES SOLUTIONS EAH RÉSILIENTES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

[1 page maximum]

- Résumé du processus en place pour identifier les solutions EAH résilientes aux changements climatiques.
- Résumé des options EAH résilientes aux changements climatiques, à l'aide du Tableau 3.

5. FINANCEMENT DES RÉPONSES EAH RÉSILIENTES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

[1 page maximum]

- Résumé expliquant en quoi le pays a bénéficié des programmes de financement de l'action climatique, y compris dans d'autres secteurs que l'EAH.
- Résumé des financements et des ressources nécessaires pour appliquer de manière efficace les solutions résilientes aux changements climatiques convenues.
- Résumé des actions de coordination et des mesures prises en faveur du financement des réponses EAH résilientes aux changements climatiques.

6. RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS ET DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'INTÉGRATION DE L'EAH ET DE L'ACTION CLIMATIQUE DANS LE PAYS

- Résumé des discussions en cours et des actions à mener dans votre pays pour nouer des alliances entre les communautés de l'EAH et de l'action climatique ainsi que pour identifier des points d'entrée éventuels pour une action conjointe à l'avenir.
- Résumé expliquant en quoi le mécanisme de redevabilité mutuelle de SWA est un vecteur pour l'alignement des stratégies climatiques, des priorités en matière d'adaptation de l'EAH et d'atténuation, et des financements.
- Résumé des mesures et des actions spécifiques pour :
 - Intégrer l'EAH à la mise à jour/révision des contributions déterminées au niveau national (CDN)
 - Intégrer l'EAH à la rédaction ou la mise en œuvre des Plans nationaux d'adaptation (PNA)
 - Intégrer la résilience climatique aux politiques, aux stratégies et aux plans EAH
- Résumé des préparatifs (du point de vue de l'EAH) à la participation du pays aux processus menés au niveau national, comme la COP26, les réunions de haut niveau de SWA, ainsi qu'aux efforts pour favoriser l'accès au financement de l'action climatique.